



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164512

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/02/2006

Forme juridique : SARLU

Capital : DEPUIS LE 01/07/2017  
61 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VESOUL 2016B00213

Siret : 821 320 140 00014

Code NACE : 7010Z

Numéro caisse de congés payés : 4500166-001

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1 232705

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1 232705

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : CHEVIET BENOIT SARL

2 R DE LA CORNE  
HAMEAU DE MONTROZ  
70230 THIENANS

Téléphone : 03 84 92 39 77

Portable : 06 85 75 80 50

Site Internet : www.cheviet-benoit-charpente-couverture-70.fr

E-mail : charpente.cheviet@orange.fr

Responsabilité légale :

CHEVIET BENOIT GÉRANT / CHEVIET BENOIT GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                          | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Couvreur) | 27/01/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories  | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres de toit   | 01/01/2021         |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.